

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

RÉUNION D'INFORMATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE SECONDE

Lycée Joachim-Du-Bellay

20 janvier 2023



LA SCOLARITÉ AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE (CYCLE TERMINAL)

■ en première :

tronc commun + 3 spécialités (+ 1 option)

■ en terminale :

tronc commun + 2 spécialités (+ options)

APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?

■ à la fin de l'année de seconde, chaque élève s'oriente, après avis du conseil de classe :

■ en **voie générale**, auquel cas il choisit ses **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe

ou

■ vers une série de la **voie technologique**

ÉLÉMENTS POUR LE CHOIX ENTRE VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

■ Voie générale :

- Je suis motivé par les études
- j'envisage des études longues, au-delà de 3 ans après le bac
- J'aime les matières générales étudiées cette année
- Je n'ai pas de problème pour effectuer mon travail personnel régulièrement
- J'ai de bons résultats dans les matières générales obligatoires (français, HG, LVA...)
- Je ne connais pas le champ professionnel qui m'intéressera plus tard, je ne veux pas me « spécialiser » dans un domaine

ÉLÉMENTS POUR LE CHOIX ENTRE VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

■ Voie technologique :


- Je suis motivé par les études
- J'ai envie d'enseignements plus concrets, en lien avec un champ professionnel qui m'intéresse
- J'ai des résultats corrects dans les matières générales obligatoires (français, mathématiques, HG, LVA...)
- j'envisage des études plutôt courtes, 2 ou 3 ans après le bac
- Je serai avantagé dans Parcoursup pour une poursuite d'études en BTS ou en IUT, dans la majorité des cas (quotas en BTS et IUT pour favoriser l'admission des élèves titulaires d'un bac technologique ou professionnel)

Voie générale

La première et la terminale

- Approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**
 - à la fin de la seconde, choisir **trois enseignements de spécialité**
 - à la fin de l'année de première, choisir, parmi les trois enseignements suivis, les **deux enseignements de spécialité** poursuivis en classe de terminale

- Enseignements de spécialité à choisir parmi les suivants :
 - **Arts** (arts plastiques *ou* cinéma-audiovisuel *ou* danse *ou* histoire des arts *ou* musique *ou* théâtre)
 - Biologie écologie (*dans les lycées agricoles uniquement*)
 - ↔ **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
 - ↔ **Humanités, littérature et philosophie**
 - ↔ **Langues, littératures et cultures étrangères**
 - Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
 - ↔ **Mathématiques**
 - Numérique et sciences informatiques
 - ↔ **Physique-chimie**
 - ↔ **Sciences économiques et sociales**
 - ↔ **Sciences de la Vie et de la Terre**
 - Sciences de l'ingénieur

- Des **enseignements optionnels** pour renforcer ses connaissances ou compléter son profil :
 - en première et en terminale, **un** enseignement optionnel parmi :
 - ✓ Langue vivante C
 - ✓ Arts
 - ✓ Éducation physique et sportive
 - ✓ Langues et cultures de l'antiquité (*cumulable avec une autre option*)
 - en terminale, **un** enseignement optionnel supplémentaire parmi :
 - ✓ Droit et grands enjeux du monde contemporain
 - ✓ Mathématiques expertes (*pour les élèves qui ont conservé la spécialité « mathématiques » en terminale*)
 - ✓ Mathématiques complémentaires (*pour les élèves qui n'ont pas conservé la spécialité « mathématiques » en terminale, ou qui ont suivi l'enseignement de mathématiques spécifique en première* )

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
Mathématiques spécifiques *	1,5 h 16 h	15 h 30

* Pour les élèves qui ne suivent pas l'EDS mathématiques 17,5 h

Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**



Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités Première	Au choix 2 spécialités Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

NOS SPÉCIALITÉS

↪ Arts

- ✓ *arts plastiques*
- ✓ *histoire des arts*
- ✓ *musique*

↪ Humanités, littérature et philosophie

↪ Langues, littératures et cultures étrangères (*anglais, espagnol*)

↪ Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques

↪ Sciences économiques et sociales

↪ Mathématiques

↪ Physique-chimie

↪ Sciences de la Vie et de la Terre



NOS ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

- **Arts**
 - ✓ arts plastiques
 - ✓ histoire des arts
 - ✓ musique
 - ✓ théâtre

- **Langue vivante C**
 - ✓ arabe
 - ✓ italien
 - ✓ russe



LES CRITÈRES DE CHOIX DES EDS

Trois éléments à prendre en compte :

- Le goût, l'appétence pour la discipline
- Les résultats dans la discipline
- Le projet de poursuite d'études post-bac

Exemples diapositives suivantes



LES CRITÈRES DE CHOIX DES EDS – EXEMPLE 1 SOURCE MISSION IGESR PARCOURSUP

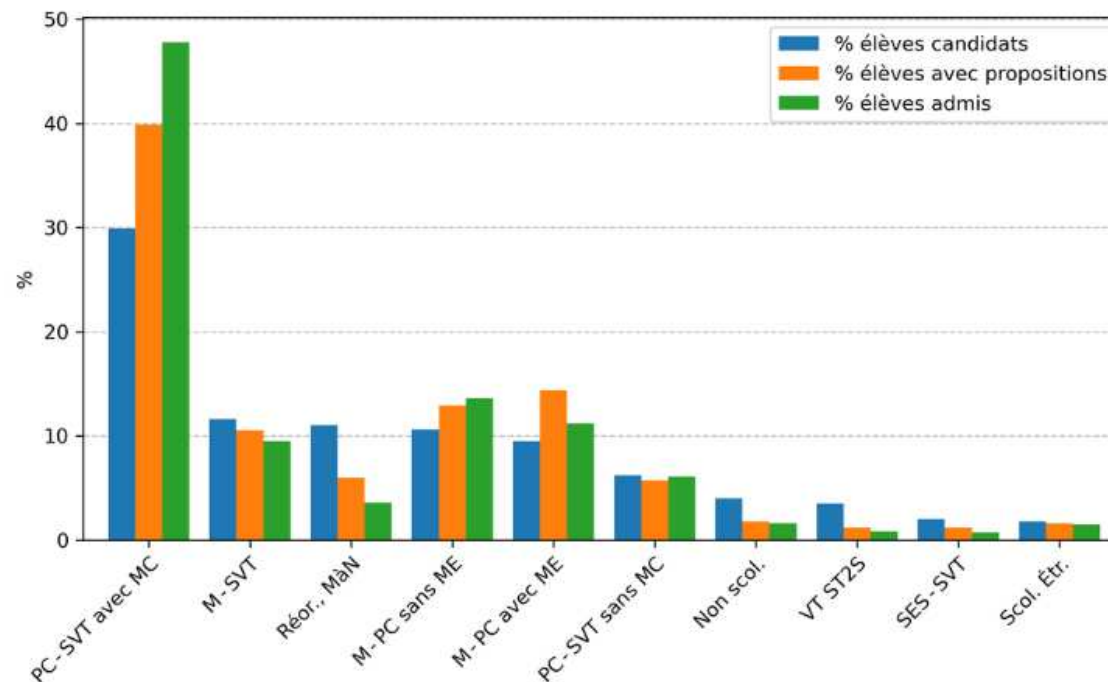


académie
Nantes

éducation
nationale



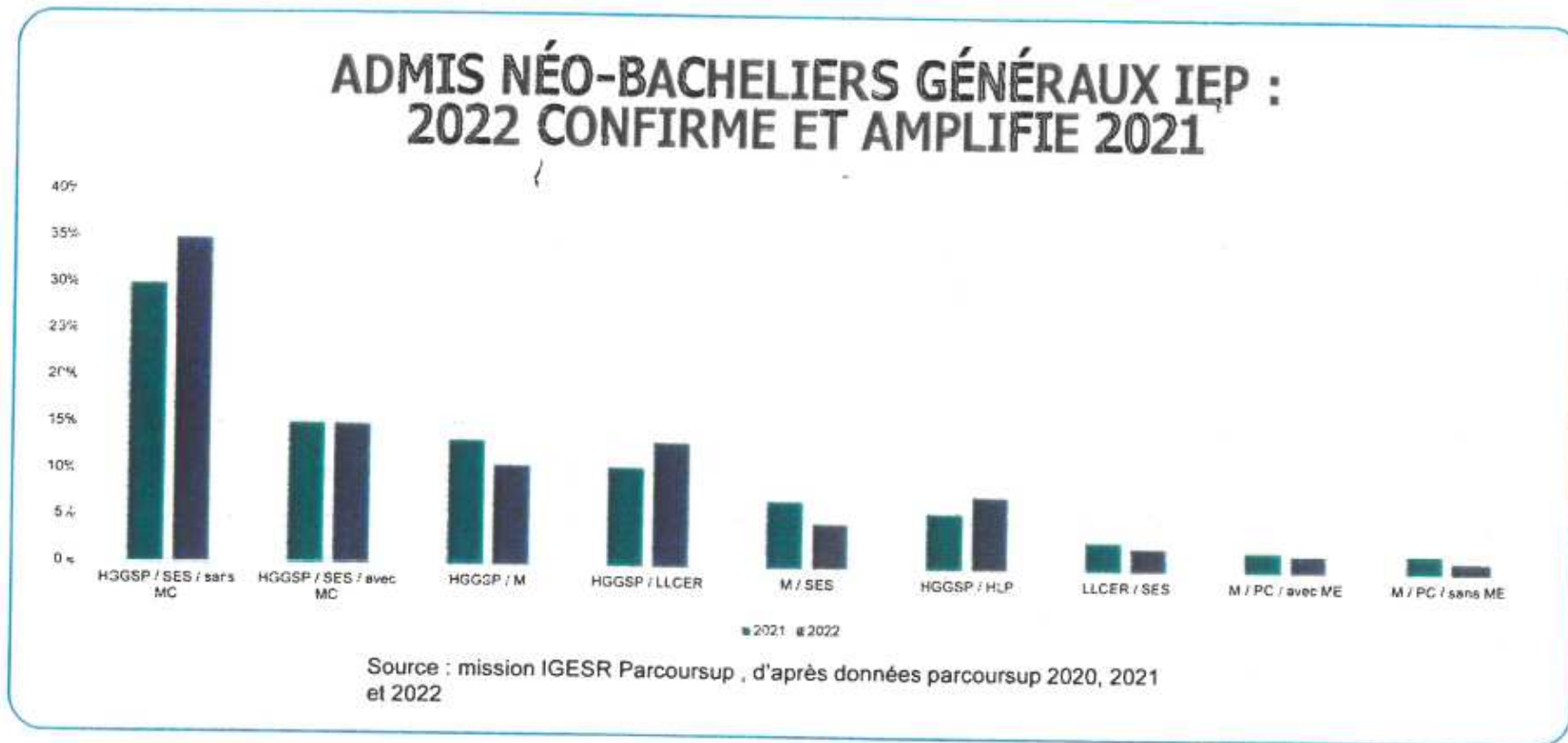
Graphique 13 : Parcours PASS – pourcentage des principales catégories parmi les candidats (90 %), les proposés et les admis à l'issue de la phase principale en 2021



Source : mission à partir des extractions Parcoursup

Lecture : le profil PC-SVT avec MC représente 30 % des candidatures en PASS, 40 % des propositions faites par la formation et 48 % des admis en phase principale.

LES CRITÈRES DE CHOIX DES EDS – EXEMPLE 2 SOURCE MISSION IGESR PARCOURSUP



Voie technologique

La première et la terminale

■ organisation en série

la série choisie déterminera les enseignements de spécialité

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (*dans les lycées agricoles uniquement*)

■ des enseignements optionnels

deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

- Langue vivante C
- Arts
- Éducation physique et sportive

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

S2TMD

En première :

- ↳ Économie, droit et environnement du spectacle vivant
- ↳ Culture et sciences chorégraphiques ou musicales
- ↳ Pratique chorégraphique ou musicale

En terminale :

- ↳ Culture et sciences chorégraphiques ou musicales
- ↳ Pratique chorégraphique ou musicale

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

STMG
Sciences et technologies du management et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

ST2S
Sciences et technologies de la santé et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques de la musique et de la danse

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

STL
Sciences et technologies de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences et technologies du design et des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

NOS SÉRIES

- **STMG** (Sciences et Technologies
du Management et de la Gestion)
- **S2TMD** (Sciences et Techniques
du Théâtre, de la Musique et de la Danse)



NOS ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

- **Arts**
(arts plastiques, histoire des arts, musique, théâtre)
- **Lvc**
(arabe, italien, russe)

Le baccalauréat

LE BACCALAURÉAT

Pour tous :

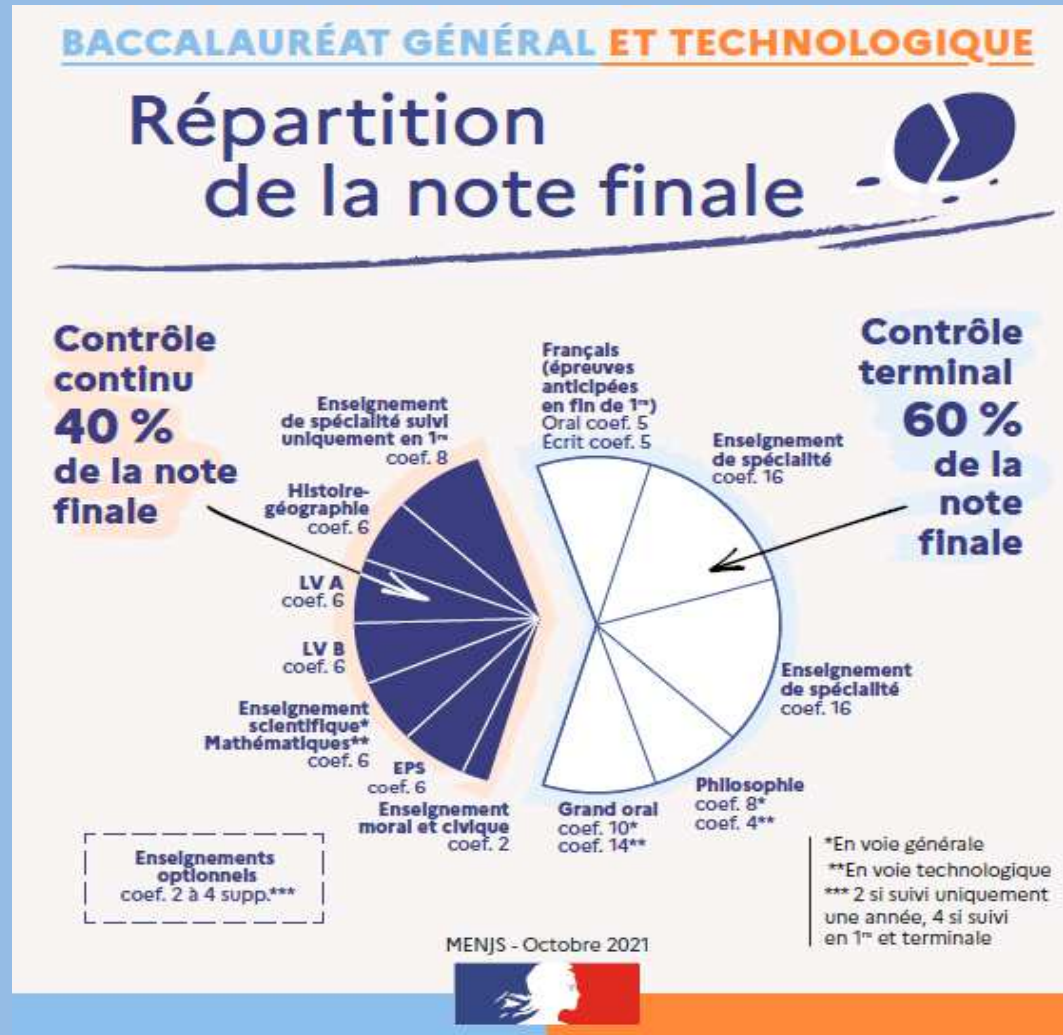
voie
générale
+
voie
technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
 - **1 épreuve anticipée** de français en 1^{re} (écrit et oral).
 - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT



L'orientation en classe de 2^{de} générale et technologique

LES CHOIX POUR LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



onisep
SECONDES/PREMIÈRES
2022/2023

5 étapes à la carte
pour construire
mon avenir au lycée



ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



ÉTAPE 3



ÉTAPE 4



ÉTAPE 5

Je construis mon parcours au lycée

- ➔ Les enseignements au lycée
- ➔ Le calendrier de l'orientation
- ➔ Des conseils pour s'orienter
- ➔ **HORIZONS21**
- ➔ Les enseignements de spécialité près de chez vous



J'explore le monde économique et professionnel



Je découvre l'enseignement supérieur



Je précise mes choix



Je passe à l'action



LES CHOIX POUR LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- pour la **voie générale**, au 2^{ème} trimestre, chaque élève devra indiquer **4 enseignements de spécialité*** qui l'intéressent pour la classe de 1^{re}
- ✓ le conseil de classe émet **des recommandations** sur ces souhaits, en fonction des résultats de l'élève, de son potentiel, de son profil et de son projet.
- ✓ ces pistes font l'objet d'**échanges** entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1^{re}.
- pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs **souhaits de série** qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.

** voire 5 si l'une des spécialités envisagées n'est pas proposée dans l'établissement.*

AU 2^E TRIMESTRE EN SECONDE

A la fin du deuxième trimestre, formulation des **souhaits d'orientation** en utilisant le téléservice « Orientation », accessible depuis votre compte EduConnect.

AU 2^E TRIMESTRE EN SECONDE (EXEMPLE)

Date 10 / 01 / 2023

Intention(s)

1re générale

1re générale

Enseignement de spécialité

Enseignement de spécialité

Enseignement de spécialité

Enseignement de spécialité

Enseignement de spécialité hors établissement

1re technologique

1re STAV

1re STD2A

1re STHR

1re STI2D

1re STL

1re STMG

1re ST2S

1re S2TMD

AU 2^E TRIMESTRE EN SECONDE (EXEMPLE)

Date 10 / 01 / 2023

Intention(s)

1re générale

1 1re générale

Enseignement de spécialité MATHÉMATIQUES

Enseignement de spécialité PHYSIQUE-CHIMIE

Enseignement de spécialité MUSIQUE

Enseignement de spécialité LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ANGLAIS

Enseignement de spécialité hors établissement SCIENCES INGENIEUR

1re technologique

1re STAV

1re STD2A

1re STHR

2 1re STI2D

3 1re STL

1re STMG

1re ST2S

1re S2TMD

AU 3^E TRIMESTRE EN SECONDE

- A la fin du troisième trimestre, formulation des **souhaits d'orientation** définitifs en utilisant le téléservice « Orientation », accessible depuis votre compte EduConnect.
- Le conseil de classe du troisième trimestre émet un avis sur les souhaits formulés, et le chef d'établissement prend la décision d'orientation
- En cas de désaccord, un entretien est programmé pour trouver concilier les avis. En cas d'échec la famille peut faire appel de la décision du chef d'établissement.

A L'ISSUE DU 3^E TRIMESTRE DE SECONDE : L'AFFECTATION

- Dans la voie générale :
 - ❖ L'élève reste dans son établissement : il est déjà affecté, et s'inscrit en vue de la rentrée 2023 en première,
 - ❖ L'élève demande un changement d'établissement, pour suivre un EDS qui n'est pas proposé dans son lycée d'origine : il remplit une fiche de demande de changement (pour EDS rare ou non). Une commission départementale se prononce sur la demande.

Si la demande est refusée, il reste dans l'établissement d'origine avec des EDS qui y sont proposés.

A L'ISSUE DU 3^E TRIMESTRE DE SECONDE : L'AFFECTATION

- Dans la voie technologique :

Procédure Affelnet départementale : l'élève saisit des vœux de série et d'établissement sur une fiche. Le lycée d'origine renseigne la fiche du candidat dans l'application Affelnet, qui classe les élèves en fonction de leurs demandes et de leurs résultats, et les affecte.

L'élève est informé de la décision, et s'inscrit dans l'établissement où il a été affecté. (Pas forcément l'établissement d'origine, même si la série demandée s'y trouve)

CALENDRIER DE L'ANNÉE DE SECONDE 2022-2023

Conseils de classe :

- Deuxième trimestre : Entre le 6 et le 17 mars 2023
- Troisième trimestre : Entre le 22 mai et le 6 juin 2023

Journées banalisées et arrêt des cours en fin d'année :

- Le 20 et le 21 mars 2023 : lycée centre d'examen épreuves EDS bac
- Arrêt des cours le mercredi 7 juin (lycée centre de concours et de bac)

Possibilités en juin :

- Participation à un séjour de cohésion du Service national universel (SNU), du 11 au 23 juin (inscription sur <https://www.snu.gouv.fr>)
- Stage d'observation en entreprise ou administration (convention) dans le cadre du parcours Avenir

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

VOS QUESTIONS



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

**MERCI
DE VOTRE ATTENTION**

